

**Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

Table des matières

<b>I.</b>	<b>Informations générales</b> .....	2
<b>A.</b>	<b>Informations succinctes sur le projet</b> .....	2
<b>B.</b>	<b>Situation de départ</b> .....	3
<b>C.</b>	<b>Objectifs du contrat</b> .....	5
<b>D.</b>	<b>La GIZ fait appel à un cabinet de service</b> .....	5
<b>E.</b>	<b>Le/la contractant·e fournira la prestation suivante</b> .....	5
<b>II.</b>	<b>Méthodologie</b> .....	6
<b>III.</b>	<b>Livrables attendus</b> .....	6
<b>IV.</b>	<b>Qualification du personnel objet de l'offre</b> .....	7
<b>V.</b>	<b>Caractère adéquat de la conception proposée</b> .....	7
<b>VI.</b>	<b>Conditions et procédure de soumission de l'offre</b> .....	7
<b>VII.</b>	<b>Cadre estimatif détaillé</b> .....	9

## Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.

### I. Informations générales

#### A. Informations succinctes sur le projet

Maendeleo Pamoja est un projet d'aide transitoire, intégré dans le programme bilatéral allemand « Promotion de la stabilité et du développement pacifique et inclusif dans l'Est de la RDC » en tant que partie du programme au sens du *Humanitarian-Development-Peace Nexus* (Nexus HDP) (coopération technique, coopération financière, l'initiative spéciale "Combattre les causes de la fuite – Réintégration des réfugiés », aide transitoire). Il contribue à l'objectif du programme d'augmenter la résilience de la population concernant la gestion violente de conflits au niveau des ménages et des communes, en renforçant les compétences et les capacités des individus, des ménages, des groupes sociaux ainsi que des structures administratives locales dans la Plaine de la Ruzizi et la ville d'Uvira, afin de mettre en œuvre davantage des pratiques sociales et économiques de développement durable et pacifique. Le projet Maendeleo Pamoja met un accent particulier sur 4 axes dont :

La cohésion sociale à travers la gestion non violente de conflits au niveau individuel et intercommunautaire en tant qu'élément d'un développement communautaire et pacifique. Pour y arriver, il est prévu d'appuyer les structures de paix et de les mettre en réseau en rendant les accords écrits résultant des mesures de résolution de conflits accessibles à toutes les organisations de la société civile promouvant la paix et en permettant, grâce à la transparence et à l'information, de résoudre des conflits similaires de manière plus efficace, cohérente et de régler de manière préventive l'utilisation commune contestée des ressources.

La promotion de la chaîne des valeurs (agricole et non-agricole) vise à protéger les moyens de subsistance et améliorer les revenus d'individus et de ménages sélectionnés. Pour y arriver, des mécanismes et activités seront mises en œuvre en vue d'augmenter les possibilités de revenus en créant des emplois par la vente de produits agricoles, en transformant les produits agricoles et en créant d'autres perspectives génératrices de revenus dans le secteur non agricole. Cela entraînera une augmentation des revenus au niveau des ménages et soutiendra l'autonomisation et l'égalité des femmes.

L'amélioration de la gouvernance locale met en œuvre les activités de promotion de la bonne gouvernance dans le but de permettre aux autorités locales et les structures de gouvernance locales de mettre à la disposition de la population des meilleurs services sociaux de base. Cette démarche passe par l'accompagnement de ces structures dans le cadre du renforcement des capacités organisationnel et technique, la planification locale et participative, la promotion de la redevabilité sociale et la participation significative des femmes dans la prise de décision au niveau locales. Cet appui permettra aux structures de gouvernance et de mobilisation communautaire notamment les comités de développement de Groupement « CDG », les comités villageois de développement « CVD » d'une part et

## **Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

les autorités locales et les autres structures des développement (associations, mouvement des jeunes, des femmes, les agriculteurs, éleveurs, promoteurs des AGR, les domaine de l'enseignement et de la santé, les confessions religieuses...) présentes dans différentes entités d'autres part de renforcer une collaboration efficace dans la prise en charges des priorités des population en termes des actions de développement.

La promotion du Genre qui est un axe transversal dans les trois précédentes thématiques visant à améliorer la participation des femmes aux instances de prises de décision par l'accompagnement et le soutien des hommes. A travers toutes les structures accompagnées par le projet, des changements considérables devront se produire en faveur de l'égalité des sexes, ce qui entraînera une application accrue de pratiques sociales et économiques de développement durable par les ménages.

Le projet est exécuté dans les groupements Kashenyi/Kamanyola (dans la chefferie de Ngweshe territoire de Walungu), Itara/Luvungi (dans la chefferie de Bafuliru en territoire d'Uvira), Kakamba (dans la chefferie Plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira) et dans la ville d'Uvira en province du Sud-Kivu.

### **B. Situation de départ**

Le projet de cohésion sociale et de chaînes de valeurs a réalisé par le passé une cartographie des structures communautaires de paix, à l'issue de laquelle 15 structures à Kamanyola-Kashenyi, Luvungi-Itara et Kakamba ont été retenues pour un accompagnement dans la composante cohésion sociale et gestion des conflits. Par la suite, ces structures de paix ont été renforcées en capacités sur différents thèmes afin de les amener à mieux accompagner la communauté dans la gestion pacifique de leurs conflits. Il s'agit notamment de formations sur la sensibilité aux conflits, la législation foncière, agricole et d'élevage, la transhumance, l'éducation à la paix, la gestion pacifique des conflits et les techniques de médiation, ainsi que le plaidoyer.

En référence à notre out come 2, qui vise à soutenir la résolution de conflits dans 50% des 150 mesures, avec une participation d'au moins 35% de jeunes (16-25 ans) et de femmes, des accords ont été conclus et leur mise en œuvre a commencé sur des thèmes définis de manière participative axés sur la non-violence. Les structures de paix sont actuellement en train d'accompagner les personnes en conflit pour les aider à résoudre pacifiquement leurs différends et promouvoir la paix et la cohésion sociale dans leur milieu.

Cependant, ces activités de monitoring, de résolution des conflits et de reporting ne sont pas encore systématisées au sein du projet. Les structures de paix ne disposent pas encore des outils nécessaires pour le monitoring, la résolution et le reporting des conflits, ni pour comprendre le schéma de fonctionnement complet de la gestion des conflits, depuis la réception d'un conflit jusqu'au reporting. Dans le cadre de notre projet, nous avons mis en place une matrice de résolution des conflits afin de suivre les médiations réalisées par les structures de paix. Malheureusement, nous constatons que les membres de ces structures

## Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.

ont du mal à la mettre à jour régulièrement, ce qui nous empêche actuellement de répondre efficacement à l'un des indicateurs clés du projet. C'est pourquoi nous faisons appel à un cabinet de services pour nous aider à résoudre cette problématique.

Ce renforcement de capacité se fera selon le schéma suivant :

1. Atelier participatif d'analyse du contexte de notre zone d'intervention :
  - Comprendre les types des conflits qui sont récurrents,
  - Identifier les acteurs,
  - Connaitre l'impact de ces conflits sur la vie de gens et sur la cohésion sociale
  - Faire état des mécanismes communautaires (formels et informels) de gestion des conflits
2. Formation sur les concepts avancés sur les conflits
  - Déontologie d'un médiateur des conflits communautaires
  - Rappel sur les techniques de monitoring et résolutions des conflits
3. Conception participative ces outils monitoring, résolutions et rapporta des conflits
  - Acte de conciliation
  - Acte de non-conciliation
  - Fiche de monitoring des conflits
  - Revisitassions de la matrice de résolution des conflits
  - Etc.
4. Mise en place du système de monitoring des conflits
  - Méthodologie de récolte des données ex. Observation, supervision enquête récoltes des témoignages etc.
  - Ciblage du type d'information à monitorer
  - Constitution du groupe de l'équipe de monitoring, résolution des conflits et rapportage (rôle te responsabilité de chaque membre)
5. Accompagnement des équipes des monitoring et résolution des conflits
  - Monitoring des conflits,
  - Résolution des conflits ;
  - Reporting
6. Sensibilisation de la communauté et des autorités sur les rôles des structures de paix
  - Radio : Emission, spot publicitaire etc.
7. *Capitalisation des expériences : optionnel*

**Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

**C. Objectifs du contrat**

De manière globale ce contrat de service vise à mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités de membres de structures de paix partenaires dans le monitoring, résolution et reporting des conflits dans leurs milieux (notre zone d'intervention).

Spécifiquement, il sera question :

- 1) Faciliter des échanges avec les membres de structures de paix sur le contexte sociales de leurs milieux et les familiariser avec les concepts avancés sur les conflits,
- 2) Concevoir de manière participative les outils des monitoring, résolutions et rapportage des cas des conflits sur base des outils déjà développés par le projet
- 3) Formaliser et systématiser le monitoring, résolution et rapportage des conflits dans toutes les structures de paix accompagnée par le projet,
- 4) Mettre en lumière les rôles des structures de paix dans nos zones d'intervention à travers les sensibilisations destinées à la population (p.ex. à travers les émissions radio).

**D. La GIZ fait appel à un cabinet de service**

Pour une durée de 67 jours de prestation répartis sur trois mois, soit de Avril à Juillet 2024.

Toutes fois, le-la contractant·e devra proposer un calendrier de mise en œuvre lui correspondant, sur base du nombre de jours dédiés au contrat.

**E. Le-la contractant·e fournira la prestation suivante**

Activités	Durée /Jours	Période/ A compléter de commun accord avec le bureau d'étude.	Responsable
Echange sur l'offre technique et le calendrier (y compris la préparation des documents)	1		Cabinet de consultance et composante cohésion sociale du projet MP (GIZ).
Présentation auprès des autorités locales et responsables des structures de paix	2		Cabinet de consultance

**Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

Atelier participatif d'analyse du contexte de notre zone d'intervention	3		Cabinet de consultance
Formation sur les concepts avancés sur les conflits	7		Cabinet de consultance
Conception participative des outils monitoring, résolutions et rapports des conflits	2		Cabinet de consultance
Mise en place du système de monitoring des conflits	15		Cabinet de consultance
Accompagnement des équipes des monitoring et résolution des conflits et reporting et Sensibilisation de la communauté sur les rôles des structures de paix et échange d'expériences	30		Cabinet de consultance
Echange et production du rapport global des activités	7 jours		Cabinet de consultance et composante cohésion sociale du projet MP (GIZ).
<i>Ecriture sur les expériences des résolutions des conflits dans la zone d'intervention (Optionnel)</i>			

## II. Méthodologie

Le cabinet devra proposer une méthodologie et les outils à utiliser pour la réalisation des activités énumérées dans les termes de référence. Bien qu'il ait la liberté de proposer la méthodologie de travail de son choix, la GIZ exige que la méthodologie soit participative et inclusive des hommes, des femmes et des jeunes.

## III. Livrables attendus du contrat

1. Une proposition méthodologique et un calendrier des activités prévues,

## **Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

2. Les outils de monitoring, résolution et reporting des conflits conçus avec la participation des membres des structures de paix et validés par le projet/Giz
3. Deux rapports intermédiaires (maximum 2 pages)
4. Un rapport final contenant des informations pertinentes (maximum 15 pages)
5. Module (brochure) de formation.

### **IV. Qualification du personnel objet de l'offre**

Chaque cabinet sera chargé de constituer une équipe de professionnels possédant une connaissance approfondie des dynamiques sociales de la plaine de la Ruzizi et de la sous-région. Les membres de l'équipe devront avoir une expérience avérée dans le monitoring, la résolution et le rapportage des cas de conflits. Ils devront également maîtriser les outils de récolte, d'analyse, d'interprétation et de présentation des données statistiques. En plus de ces compétences, le cabinet devra inclure toute autre expertise jugée nécessaire pour assurer le succès de la mise en œuvre de ces activités.

Au cabinet de proposer une équipe (CV pour chaque expert, max. 5 pages et attestation de services rendues) et d'expliquer les rôles de chacun dans l'offre technique.

### **V. Caractère adéquat de la conception proposée**

Les critères ci-dessous seront utilisés pour évaluer de manière objective la proposition des soumissionnaires dans le schéma d'évaluation de la partie technique des offres :

1. La compréhension des termes de référence ;
2. La méthodologie proposée pour la mise en œuvre des activités de monitoring, résolution et reporting des conflits y compris un chronogramme ;
3. La qualification et l'expérience des experts proposés en rapport avec l'objet du contrat ;
4. Des installations au Sud Kivu et du personnel dans la zone du projet ;
5. Une expérience de travail avec la GIZ, mieux encore avec le projet MP ;
6. La composition de l'équipe du cabinet en termes de genre et diversité culturelle et en termes d'expérience avec les tâches demandées

### **VI. Conditions et procédure de soumission de l'offre**

Les documents à soumettre :

- Une proposition technique détaillée avec les méthodes recommandées afin d'atteindre les résultats et objectifs (15 pages maximum) qui comprend aussi des commentaires sur les TdR si nécessaire et qui comprend un aperçu de rôles et responsabilités de chaque expert ;

**Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

- Le curriculum vitae synthétique<sup>1</sup> (maximum 5 pages) des experts mettant l'accent sur les expériences pertinentes en rapport avec l'objet du contrat ;
- Des attestations de services rendues pour chaque curriculum vitae proposé ;
- Les expériences/références du cabinet/de l'ONG dans le domaine de monitoring des conflits (maximum 5 pages) ;
- Une offre financière comprenant l'ensemble des coûts associés à la réalisation de ce contrat, honoraires, équipements et matériel, frais de transport, et tout autre coût afférent.

Une fois que GIZ/MP aura reçu et analysé les candidatures, elle pourra demander des éclaircissements aux candidats si nécessaire et/ou un entretien d'évaluation. L'offre financière pourra également être renégociée.



**Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

**VII. Cadre estimatif détaillé**

<b>Jours d'honoraires</b>	<b>Nombre d'expert·e·s</b>	<b>Nombre de jours par expert·e</b>	<b>Observations</b>
Préparation/débriefing avec GIZ		1	
Présentation auprès des autorités locales et responsables des structures de paix		2 jours	
Atelier d'analyse du contexte de la zone d'intervention		3 jours d'atelier en raison de 1 jours par site)	
Formation sur les concepts avancés sur les conflits		7 jours de formation et 1 jour de préparation)	
Conception participative des outils monitoring, résolutions et rapportage des conflits		2 jours	
Mise en place du système de monitoring des conflits		15 jours dont 1 jour par structure de paix	
Accompagnement des équipes des monitoring et résolution des conflits et reporting et Sensibilisation de la communauté sur les rôles des structures de paix		30 jours	
Echange et production du rapport global des activités		7 jours	
<i>Ecriture sur les expériences des résolutions des conflits dans la zone d'intervention</i>			

**Termes de référence pour une prestation de service : Mise en place d'un système de monitoring des conflits, résolution des conflits et reporting.**

Frais de mission et de déplacement	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours/nuits par expert·e	Observations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnité journalière pour le pays d'intervention</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnité d'hébergement pour le pays d'intervention</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de transport aller-retour sur terrain et sur place pendant les activités.</li> </ul>			
Autres coûts	Nombre d'expert·e·s	Quantité par expert·e	Observations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts liés à la réalisation des activités</li> </ul>			A prévoir : restauration des participants, remboursement des frais de transport des participants lointains, location des salles et l'eau pour les participants, matériels pédagogiques pour les activités, abonnement à la radio

*Calculez votre offre de prix de manière exacte sur la base des indications de calcul figurant dans le cadre estimatif détaillé ci-dessus. Le contrat ne donne pas droit automatiquement à l'utilisation complète des journées, voyages, ateliers ou budgets. Dans le contrat, le nombre de jours / voyages / ateliers ou le montant des budgets sont convenus à titre de **plafonds**. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans la fiche de prix.*